RÈGLEMENT KETTLEBELL
CHAMPIONNAT RÉGIONAL / NATIONAL
GRAND PRIX RÉGIONAL / FEDERAL
LE CRITÉRIUM

1_Buts et objectifs

• Promouvoir et vulgariser la pratique sportive et les modes de vie sains.
• Augmenter les compétences athlétiques, échanger les expériences.
• Garantir les principes de franc-jeu dans le sport.
• Développer le sport de haut niveau.
• Désigner les athlètes les plus forts dans diverses catégories d'âges et de poids

2_Lieu et dates de la Compétition

Voir fiche d'inscription

Important : Les participants devront respecter les consignes sanitaires en vigueur.

3_Le Critérium

La compétition peut se dérouler sur plusieurs sites en même temps, sans limites géographiques, avec l'aide d'un système de visioconférence.
Chaque site aurait les dispositifs de compétition aux normes tant pour le matériel que pour l'arbitrage. Il sera responsable de la qualité technique de la visioconférence

En revanche l'ordre de passage des athlètes et les tops départ et arrêt des épreuves seront gérés depuis le site de la compétition, le site maître. Ce site maître collectera les résultats des autres sites pour gérer les scores en temps réel.

Les résultats du Critérium feront l'objet d'un classement séparé. Aucun titre ne sera décerné.

4_Contrôle antidopage

L'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) exerce son activité de contrôle antidopage conformément au code mondial antidopage et au standard international pour les contrôles et les enquêtes de l'Agence mondiale antidopage (AMA).

Elle peut organiser des contrôles sur tout sportif, en compétition ou hors compétition par des préleveurs (médecins, infirmiers…) formés, assermentés et agréés.
https://www.afld.fr/

Quel que soit son niveau de pratique sportive, l'athlète est responsable de la prise des substances détectées dans ses échantillons.

https://www.ffforce.fr/fr/la-federation-francaise-de-force/lutte-contre-le-dopage-ffforce/le-dopage.html

5_Programme de la compétition & plan de passage

Voir fiche d'inscription

6_Formalités d'engagement

Voir fiche d'inscription

7_Épreuves individuelles

Les athlètes sont libres de participer aux épreuves de leur choix. Chaque épreuve fait l'objet d'un classement en fonction du nombre de levées.

Le score des épreuves est converti en points selon le barème suivant :

- Jeté à deux bras : 1 point par levée.
- Arraché à un bras (un seul changement de main autorisé) : 0,5 point par levée.
- Épaulé-Jeté à deux bras : 1 point par levée.

Le temps alloué à chaque épreuve est de dix minutes. **Un abandon avant six minutes est éliminatoire.**

Le vainqueur, celui qui atteint le score le plus élevé, se verra décerner le titre de « Champion Régional /de France » de la spécialité.

8_Épreuve combinée

- Concours complet : Jeté à deux bras + Arraché à un bras + Épaulé-Jeté à deux bras

Les athlètes qui participent à ces trois épreuves sont automatiquement classés au concours complet.
Le score des épreuves est converti en points selon le barème suivant :

- Jeté à deux bras : 2 point par levée.
- Arraché à un bras : 1 point par levée.
- Épaulé-Jeté à deux bras : 3 points par levée.

La somme de ces points détermine le classement final. Le vainqueur se verra décerner le titre de « Champion Régional /de France » de la spécialité.

9_Relais

Il sera proposé aux athlètes un relais à l'épaulé-jeté. Chaque relais dure trois minutes. La composition des équipes sera déterminée par un tirage au sort ou soumis à l'arbitraire des organisateurs.

L'équipe qui effectue le maximum de levées remporte le relais. Il n'y a pas de récompenses spécifiques pour cette épreuve.

10_Participants et conditions

La compétition se déroule selon le règlement sportif de la Fédération Française de Force, qui est publié sur le site Web de la FFForce https://www.ffforce.fr avec des ajouts et des modifications le jour de la compétition.

Elle est ouverte à tous les détenteurs d'une « licence compétition » ou d'une « licence individuelle » de la FFForce, quel que soit son lieu de résidence.

Toutefois ;

- les titres de « Champion Régional » ne seront décernés qu'aux athlètes des groupes **Élite** et **Honneur** dont le club (ou le lieu de résidence pour les licences individuelles) est dans l'aire géographique de la ligue Régionale.

- les titres de « Champion de France » ne seront décernés qu'aux athlètes des groupes **Élite** et **Honneur** de nationalité française.

Chaque athlète doit revêtir une tenue aux couleurs de son club, notamment aux cérémonies d'ouverture et de remise des récompenses.

Les athlètes sont tenus de rester jusqu'à la fin de la compétition (sauf impératif majeur).

La compétitions est organisée pour chaque sexe en trois groupes, trois catégories d'âges et deux catégories de poids.

11_Groupes Championnat

- **Élite** : kettlebell de 24kg (verte) pour les hommes et de 16kg (jaune) pour les femmes.
  Ce groupe est qualificatif pour les compétitions internationales IUKL.

- **Honneur** : kettlebell de 16kg (jaune) pour les hommes et de 12kg (bleue) pour les femmes.

12_Groupe Grand Prix

- **Promotion** : kettlebell de 12kg (bleue) pour les hommes et de 8kg (rose) pour les femmes.

13_Catégories d'âges.

On ne tient compte que de l'année de naissance. La date de l'anniversaire ne compte pas.

- Catégorie « Juniors »
  U-23 pour les athlètes entre 18 et 23 ans inclus.
  Un junior pourra être classé chez les seniors.

- Catégorie « Seniors »
  U-40 pour les hommes et U-35 pour les femmes.
  Juniors et Vétérans peuvent s'inscrire dans cette catégorie.

- Catégorie « Vétérans » :
  À partir de 40 ans chez les hommes et de 35 ans chez les femmes.

14_Catégorie de poids

- -78 kg et +78 kg pour les hommes,
- -63 kg et +63 kg pour les femmes.

15_Formalités d'inscription

Pour pouvoir participer aux compétitions il faut :

- Être à jour de sa licence compétition ou d'une licence individuelle.
- Remplir le formulaire d'inscription
- Respecter les délais d'engagement
- Payer les frais d'engagement

Le formulaire d'inscription n'aura pas valeur de confirmation définitive de la participation.

L'inscription ne sera définitive qu'à partir du moment où elle aura été payée et validée par le secrétariat de la compétition.

Les inscriptions de dernière minute ne seront pas tolérées car elles perturbent gravement l'organisation.

Il est possible d'annuler l'engagement jusqu'à une semaine avant le début des épreuves en le signalant aux organisateurs, sinon les frais d'engagement restent dus même si l'athlète ne se présente pas.

Les frais liés à la participation des athlètes aux compétitions (déplacement, hébergement, repas, frais d'engagement) sont pris en charge par les sportifs ou leur club.

16_Formulaire d'inscription (*accessible en ligne sur le site de la FFForce*)

Voir fiche d'inscription

17_Titres et récompenses

Les titres de « Champion Régional » ne seront décernés qu'aux athlètes des groupes **Élite** et **Honneur** dont le club (ou le lieu de résidence pour les licences individuelles) est dans l'aire géographique de la ligue Régionale.

Les titres de « Champion de France » ne seront décernés qu'aux athlètes des groupes **Élite** et **Honneur** de nationalité française.

Les podiums sont organisés de la manière suivante :

I – Par épreuve *(Jeté à deux bras / Arraché à un bras / Épaulé-Jeté à deux bras)* Dans l'ordre suivant : Sexe / Groupe / Âge / Poids / Place
*(Récompense : **Médailles** Bronze / Argent / Or)*

II - Concours complet
Dans l'ordre suivant : Sexe / Groupe / Âge / Poids / Place
(*Récompense : **Trophées** 3ème / 2ème / 1er)*

18_Loi informatique et libertés

Dans le cadre de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 le Participant à un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données de son dossier. Pour user de cette faculté, le participant doit s'adresser au secrétariat de la compétition.

19_Impondérables

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ce règlement à tout moment pour faire face aux impondérables.

20_Contacts

Voir fiche d'inscription